

La coexistence des communautés canadienne et britannique vue par le *Montreal Herald* (1837-1839)

François Deschamps

Entre conflits et bonne entente : anglophones et francophones au Québec
Numéro 121, printemps 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/78022ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deschamps, F. (2015). La coexistence des communautés canadienne et britannique vue par le *Montreal Herald* (1837-1839). *Cap-aux-Diamants*, (121), 9–12.

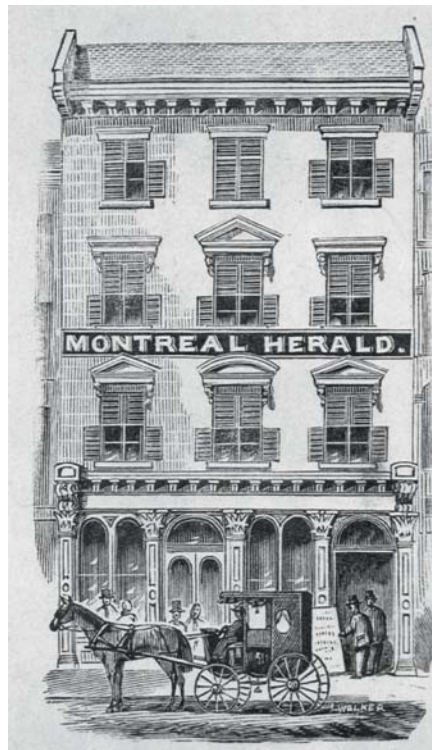
LA COEXISTENCE DES COMMUNAUTÉS CANADIENNE ET BRITANNIQUE VUE PAR LE MONTREAL HERALD (1837-1839)

par François Deschamps

Dans ce court article, nous vous proposons d'esquisser quelques-unes des modalités sous lesquelles les rédacteurs du *Montreal Herald* ont envisagé la coexistence des deux communautés nationales canadienne et britannique après les menées contre-insurrectionnelles victorieuses des tories en 1837 et 1838 dans le district de Montréal. Cette époque se détache sur fond d'exclusion réciproque et englobe plusieurs thématiques. Nous allons nous pencher sur quelques-unes.

UN PEUPLE DÉLOYAL ET REBELLE

Jusqu'au basculement du conflit politique bas-canadien dans la violence insurrectionnelle armée, l'accusation de déloyauté était réservée, pour les rédacteurs du *Montreal Herald*, aux « démagogues » à la tête du parti patriote, les paysans demeurant pour eux, une masse crédule, indigente, sans ambition, ignorante au fond des véritables enjeux que suscitait la lutte de prépondérance entre le parti majoritaire à la Chambre d'assemblée et la « phalange des vingt mille homme libres » (*Herald Abstract*, 17 novembre 1836) dans le Haut et le Bas-Canada. Le soutien populaire armé dans le camp patriote marque l'extension de l'accusation de déloyauté à l'ensemble de la population canadienne. Or, fait remarquable, dans le *Montreal Herald*, le registre d'incompatibilité entre les deux communautés nationales



John Henry Walker (encre sur papier et gravure sur bois). Le siège social du *Montreal Herald* de 1850 à 1885. (Musée McCord).

englobe à la fois les patriotes ayant pris les armes, les adversaires modérés de Louis-Joseph Papineau et, notons-le bien, les « cliques anglaises » prônant la conciliation (*Herald Abstract*, 9 décembre 1837). Cette critique envers la branche exécutive du gouvernement et les autorités impériales est soulignée à gros traits rouges dans un éditorial d'Adam Thom après la « proclamation paternelle » du 29 novembre 1837 (laquelle exonère de tout blâme les paysans ayant pris les armes) et l'imposition de la loi martiale dans le district de Montréal, le

5 décembre 1837. Le rédacteur en chef de la feuille orangiste n'en revient pas que l'on prétende en haut lieu que le soutien armé massif dont les leaders patriotes ont pu se prévaloir soit excusable parce que les « habitants » auraient été supposément induits en erreur et instrumentalisés par les « artifices rhétoriques » d'une poignée d'hommes résolus à aller jusqu'au bout. Il est inadmissible, selon lui, qu'aux yeux du gouvernement impérial ces paysans illettrés soient considérés en la circonstance davantage comme des victimes plutôt que comme des coupables. Selon lui, les « habitants » endossent de tout cœur les revendications des leaders patriotes à la Chambre d'assemblée. L'évidence crève les yeux : « Un même esprit anime la paysannerie canadienne-française de Kamouraska à Coteau-du-Lac », clame-t-il ; en témoigne la présence à l'heure actuelle de milliers d'insurgés armés à Grand Brûlé et Vaudreuil, sans compter le comté de l'Acadie qui est aussi en état de rébellion » (*ibid*). Thom, dans sa conclusion, opère toutefois un revirement complet et finit par admettre que les causes réelles de la « rébellion » ne peuvent être attribuées qu'au choc généré par les « différences d'origine, de coutumes, de langage, de lois et de religion » (*ibid*). Cependant, le journal n'aura de cesse, par la suite, d'attribuer au nationalisme rétrograde des Canadiens la genèse du conflit, s'en prenant entre autres au concept d'« hostilité nationale » de John Lambton, comte de Durham, qui incluait dans l'équation la surenchère identitaire à laquelle ne cessaient de

se livrer les volontaires enrôlés dans la phalange orangiste ultra-tory.

DU BON USAGE DE LA TERREUR

Les efforts avortés des tories en vue de criminaliser les insurgés patriotes de 1837 seront couronnés de succès en 1839 à la suite de l'échec de la deuxième insurrection. Étant « le plus noir et le plus ténébreux de tous les crimes politiques » (*Herald Abstract*, 25 novembre 1837), la rébellion appelle ainsi, selon eux, une expiation collective. Aussi, en juillet 1839,



John George Lambton, lord Durham (1792-1840).
(Archives de la Ville de Montréal).

au moment du départ d'un convoi de prisonniers politiques pour la colonie pénitentiaire de Botany Bay (Australie), le journal accole aux déportés une étiquette qui restera longtemps associée aux francophones : « Là ils seront asservis par les colons et traités comme des galériens, réduits à l'état de bûcherons et de porteurs d'eau, avec l'étiquette infamante de criminel. Les autres détenus leur conviendront bien – consistant dans les deux cas de voleurs et de meurtriers » (*Herald Abstract*, 17 août 1839). Le journal se réjouit que ces patriotes soient condamnés aux travaux forcés sous la

supervision stricte de bourreaux. « Pour les habitants illettrés, ce châtiment sera pire que la mort elle-même, parce qu'ils seront arrachés aux liens sociaux qu'ils affectionnent de manière significative encore plus que les habitants de n'importe quel autre pays » (*Herald Abstract*, 5 juin 1839). Et de conclure le journal en délimitant bien les termes de la coexistence des deux communautés nationales dans les années à venir : « La seule méthode pour semer la terreur dans l'esprit des Canadiens français est de leur faire sentir, en tant que collectivité, qu'il est de leur intérêt de se comporter et d'agir en hommes loyaux; elle leur fera bien comprendre qu'une ligne de conduite contraire les mènera à la potence et les forcera à abandonner leurs foyers au pillage et aux flammes vengeresses » (*ibid.*).

LA POLICE RURALE ET URBAINE

C'est dans cette optique qu'il faut considérer l'établissement d'une police rurale décrété par Durham lors de son passage à Montréal en juillet 1838. Elle était conçue au départ comme une alternative aux coûts élevés qu'engendrait le maintien d'une armée permanente d'occupation. Malgré la répression sévère et le carnage provoqué par les deux insurrections, il était de notoriété publique qu'un état d'agitation et de fronde prévalait toujours dans les campagnes, « les paroisses les plus réfractaires ou insoumises » (*Herald Abstract*, 12 juin 1839) restant pendant tout ce temps dans la mire du *Montreal Herald*. La veille même, le journal avait rapporté la nouvelle selon laquelle un grand rassemblement patriote avait eu lieu au sud de Montréal où des hommes n'avaient pas seulement reçu « un entraînement militaire sous la direction d'officiers », mais où on leur avait aussi « enseigné à tenir cette journée comme leur quatre juillet anticipé » (*Herald*

Abstract, 11 juin 1839).

La nécessité du quadrillage policier dans le district de Montréal n'en apparaissait que plus pressante. Outre le besoin de maintenir la tranquillité, le rôle de la police devait viser plus particulièrement à empêcher toute tentative d'organisation sérieuse des Canadiens, comme cela avait été le cas en 1838 avec le réseautage des loges de frères-chasseurs partout dans le district. Pour le *Herald*, une police efficace était seule en mesure d'« obtenir en premier l'information la plus précise sur les plans de ceux qui fomentent la discorde, et dont le but est de promouvoir la rébellion, l'anarchie et la confusion » (*Herald Abstract*, 19 novembre 1839). Cette police devait être constituée de magistrats rémunérés connaissant intimement les localités où ils officiaient. La logique ségrégationniste des radicaux tory était portée si loin que le *Herald* caressera même un projet visant à « l'érection au moins de trois tours Martello sur la côte à Barron [là où les Fils de la liberté avaient l'habitude de s'entraîner], afin de garder à distance les ennemis de l'extérieur [les Américains] et de frapper de terreur les ennemis de l'intérieur » (*Herald Abstract*, 4 octobre 1839).



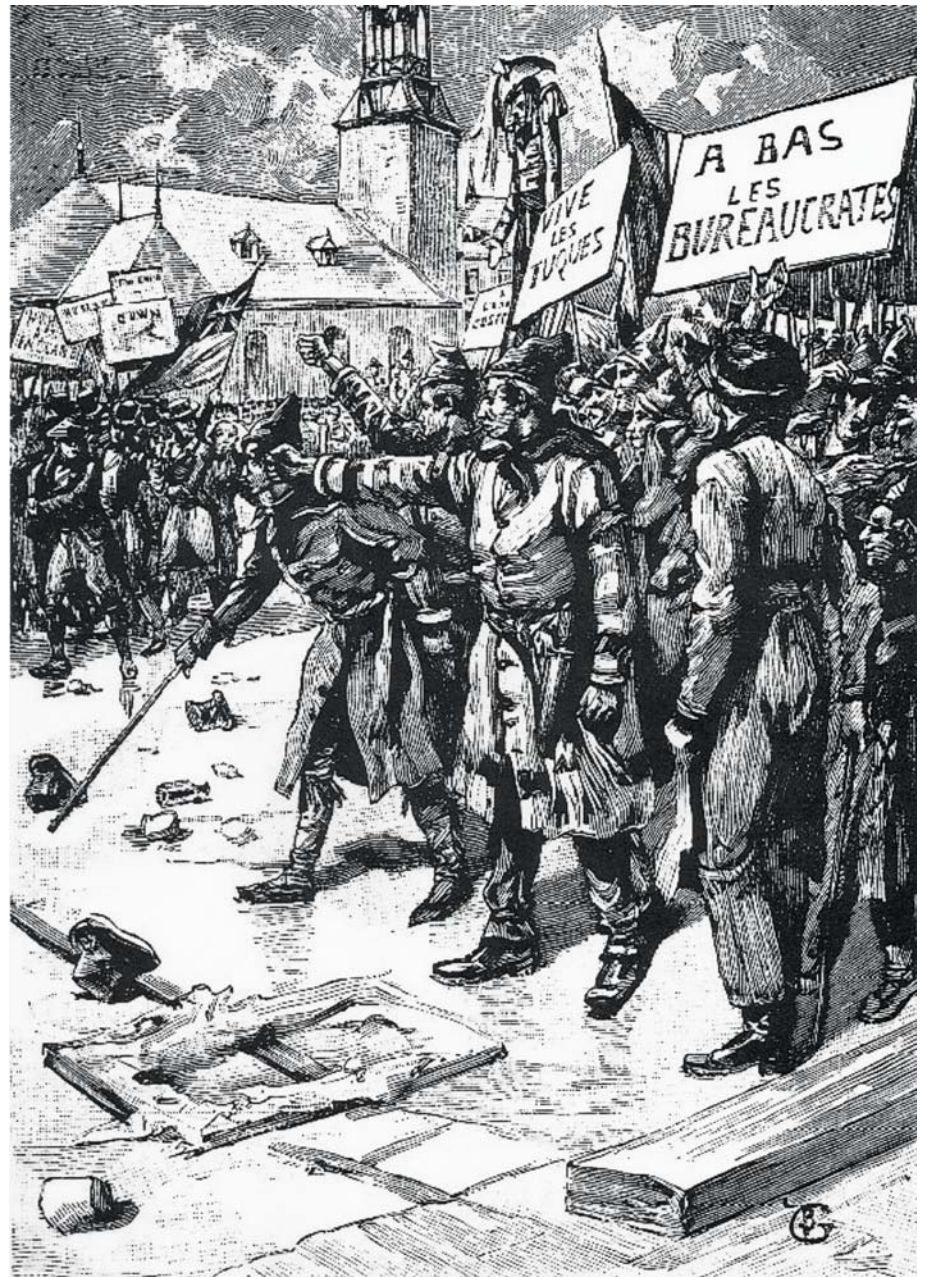
Modèle de Jean-Baptiste fumant sa pipe : *Le Père Godbout*, non daté, par le peintre Charles Huot publié en 1928 dans *Pierre-Georges Roy. L'île d'Orléans*.

UN PEUPLE DÉVOT SOUMIS AU CLERGÉ CATHOLIQUE

Chaque médaille a son revers, semble-t-il. À l'image des Canadiens français, dépeints comme des bêtes de proie sanguinaires manipulées par des démagogues factieux et sans scrupule désirant créer une république canadienne-française, se juxtapose en contrepoint celle où sont esquissés des traits plus lénifiants qui marqueront durablement la mémoire collective. La description de la procession annuelle de la Fête-Dieu en juillet 1838 et 1839 constitue à cet égard un cas de figure qui marque, dans l'optique du *Montreal Herald*, le point de compatibilité optimal dans la coexistence entre les communautés canadienne et britannique. Pour l'occasion, des détachements de la cavalerie royale et de deux régiments ont escorté la masse de catholiques de tout âge dans les rues décorées de Montréal jusqu'à la cathédrale. Rare exemple de tolérance, note le journal, où des membres appartenant à diverses confessions religieuses se sont retrouvés en présence les uns des autres. Cette parade apparaît en effet aux yeux du rédacteur de l'article comme un symbole de la grande liberté religieuse qui règne dans la colonie bas-canadienne par opposition à la « liberté de parchemin et [au] despotisme indubitable existant aux États-Unis » (*Herald Abstract*, 23 juin 1838). L'auteur en veut pour preuve la présence à la tête de la procession d'un Juif appartenant à la cavalerie royale, le cornet David et, sur ses flancs, formant une garde d'honneur, d'officiers et de soldats protestants appartenant au 43^e régiment ou aux fantassins du régiment royal qu'accompagne l'orchestre même des Royaux. Or, ajoute-t-il en conclusion, par le biais d'une référence croisée et implicite tant à la résistance paysanne armée de novembre et de décembre 1837 qu'aux visées républicaines du parti patriote et à la présence tutélaire des autorités impériales contre le péril américain imaginé, - aujourd'hui « les Canadiens regretteraient amèrement leur

indépendance de la Grande-Bretagne, puisqu'elle serait le prélude inévitable à une persécution religieuse et à l'esclavage politique ». Notons en la circonstance l'absence notoire de miliciens canadiens. L'année suivante, dans son compte rendu de « l'imposante procession dominicale de la Fête-Dieu », le journal mettra le doigt sur une « énigme stupéfiante » à propos du caractère national canadien : comment est-il possible « que plusieurs milliers de Canadiens puissent suivre

la représentation de l'Hostie, la tête découverte et avec des regards d'une telle dévotion apparente, alors que ces mêmes hommes, dont nous savons que plusieurs ont joint les rangs des rebelles, ont désobéi massivement et de tout cœur aux injonctions strictes de leurs prêtres d'agir en sujets loyaux [?]. Ceci nous apparaissait à l'époque une étrange anomalie dans le caractère canadien, une de celles qu'il n'est pas facile d'expliquer [...] ». (*Herald Abstract*, 5 juin 1839).



Affrontement du Doric Club contre les Fils de la Liberté en 1837.
(Dessin de T. Giret Bognet publié en 1890).

ANNEXION POLITIQUE ET SUSPENSION DES DROITS CIVIQUES

Dans un éditorial d'août 1839, de concert avec les pressions privées qu'exerçait depuis le début de la décennie la North American Colonial Association à Londres,



Botany Bay en Australie. Carte de l'établissement en 1834-1839.
(<http://www.stjohnhistoricalsociety.org/Articles/BotanyBayEstate.htm>).

le *Herald* plaide pour la suppression des droits électoraux des Canadiens dans le régime projeté d'Union législative. Pour justifier sa position, le journal affirme que même parmi le peu de Canadiens loyaux, leur ignorance de tout ce qui a trait à la politique, aux affaires ou même à l'agriculture est si profonde qu'ils ne sont pas qualifiés pour fonctionner à l'intérieur d'un système représentatif britannique de gouvernement. Dépourvus d'esprit mercantile, les paysans canadiens, globalement, « sont deux siècles derrière leurs voisins anglais, écossais ou irlandais [...] Telle étant la situation, ce serait un acte suicidaire de la part du gouvernement anglais de « les placer sur un pied d'égalité avec cette portion des habitants de la colonie [les colons provenant de l'archipel britannique] qui demeure sans rivale partout sur le globe quant à l'éducation et aux capacités supérieures et dont la loyauté, pure et au-dessus de tout soupçon, a été mise à rude épreuve dans une fournaise ardente » (*Herald Abstract*, 26 août 1839).

Au début de l'année, en réaction à un

journal de Buffalo pour qui la pauvreté endémique et l'état de détresse psychologique des habitants devaient être mis sur le compte de la tyrannie britannique, le *Herald* riposte en affirmant que les Canadiens français, dans leurs fringues en étoffe du pays, sont résignés à leur sort et se contentent de peu. En autant que

« Jean Baptiste a sa pipe, sa bière anglaise (*his bitters*) et son cochon domestique, il se fout pas mal de l'éducation, et c'est à cela que peut être attribué son état d'ignorance sans pareille pour tout ce qui ne lui tombe pas immédiatement sous le nez. Bref, pour expliquer leur état misérable, les Canadiens n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes et à leurs leaders

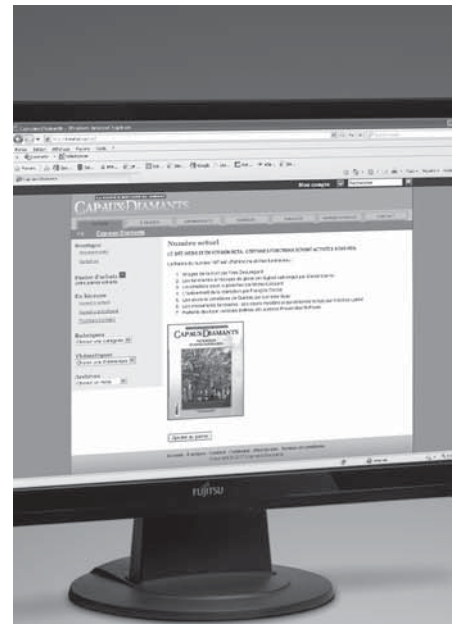
au lieu de rejeter la faute sur le Conseil législatif ou la tyrannie britannique » (*Herald Abstract*, 7 janvier 1839).

Par-delà l'illusion progressiste de 1840 dans le discours des élites clérico-nationalistes québécoises et les propos soporifiques autour du « libéralisme humaniste et civique » décrit par Ian Mackay, la lecture du *Montreal Herald* nous invite à réfléchir sur les conditions réelles de coexistence des deux communautés anglophone et francophone au Québec.

François Deschamps, historien et auteur de *La « rébellion de 1837 » à travers le prisme du Montreal Herald. La refondation par les armes des institutions politiques canadiennes*, à paraître aux PUL en 2015.

Pour en savoir plus:

François Deschamps. *Le radicalisme tory à travers le prisme du Montreal Herald et la mobilisation des milices dans le district de Montréal (1834-1837)*. Mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Québec à Montréal en juin 2011, 188 p.



WWW.CAPAUxDIAMANTS.ORG

À VOS
SOURIS!
VISITEZ LE
SITE WEB!



LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP·AUX·DIAMANTS